



La Chaux-de-Fonds



Val-de-Travers

Rencontre entre les Exécutifs des deux Villes

Communiqué de presse

Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a reçu récemment son homologue de Val-de-Travers avec lequel des relations amicales se sont progressivement établies depuis un an. L'objectif de cette rencontre était principalement l'échange d'informations et de points de vues. L'ordre du jour portait sur des dossiers relatifs, entre autres, à la nouvelle politique régionale, à la péréquation financière intercommunale, aux voies de communication et au RUN.

Dans un climat ressenti de part et d'autre comme amical et chaleureux, l'Exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds a reçu récemment celui de Val-de-Travers pour faire meilleure connaissance et aborder un certain nombre de sujets qui intéressent les uns et les autres. Voici quelques-uns des thèmes abordés:

- Identité horlogère

Toutes deux marquées par le développement de l'horlogerie, les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Val-de-Travers examineront les possibilités de développer une stratégie commune de valorisation du patrimoine et des savoir-faire liés à cette industrie, dans la foulée de l'inscription du Locle et de La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'humanité pour leur urbanisme horloger.

- Nouvelle politique régionale

La mise en place de cet outil de développement repose sur un processus complexe où les projets doivent traverser trop de filtres (RUN, administration cantonale, Conseil d'État), estiment les deux autorités, ce qui ralentit aussi la progression de ces projets. Les critères pour l'attribution des subventions posent également problème quand ils ne correspondent que mal à la réalité vécue ou sont simplement contradictoires. La question sera examinée plus attentivement par quelques-uns des conseillers communaux pour faire des propositions concrètes de simplification.

- Péréquation financière intercommunale

Tant La Chaux-de-Fonds que Val-de-Travers sont d'accord pour dire que la révision de la péréquation intercommunale ne doit pas se conclure sans que certaines questions n'aient trouvé réponse. Ainsi faudrait-il notamment que le troisième volet du désenchevêtrement État/communes soit établi et que le découpage futur du territoire cantonal soit connu. Le rôle des centres devra également être clarifié.

- Transports

Les deux Villes ont relevé avec satisfaction la récente prise de position des cantons de l'Arc jurassien concernant les liaisons ferroviaires avec la France voisine, qui souligne la complémentarité entre la ligne Berne-Neuchâtel-Frasne-Paris et celle reliant La Chaux-de-Fonds à Besançon, où est attendu le TGV Rhin-Rhône. Elles se rejoignent également sur la nécessité d'améliorer les transports entre elles. La solution à court terme passe peut-être par une ligne de bus. A plus long terme, la question de l'utilisation de l'actuelle ligne de Chambrelieu, qu'il s'agirait de prolonger d'environ un km vers Champ-du-Moulin, pourrait être reposée.

- RUN

Les deux Exécutifs sont d'accord pour souligner l'apport important du RUN comme plateforme de dialogue entre les communes ainsi qu'entre l'Etat et les agglomérations et régions. Les deux villes regrettent l'intérêt insuffisant que lui prête l'administration cantonale. A l'avenir, le RUN pourrait néanmoins être appelé à recentrer son action sur un nombre restreint de domaines, notamment dans la conduite et la coordination du projet d'agglomération, éventuellement dans celui de la politique régionale.

Enfin, dans un contexte cantonal favorable à la réunion de communes, la rencontre a également été l'occasion de fructueux échanges sur l'expérience vécue par Val-de-Travers.

La Chaux-de-Fonds et Val-de-Travers, le 3 février 2010

Pour d'éventuelles précisions, Rémy Gogniat (032 967 62 08 remy.gogniat@ne.ch), chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds (www.chaux-de-fonds.ch), renseignera les journalistes ou les mettra en relation avec l'autorité cantonale ou communale concernée.